
L'EMERGENCE DE LA LECTURE GENERIQUE

GERT-JAN SCHOENMAKERS (S4065670)

DIRECTRICE DE THESE: HELEN DE HOOP

CODIRECTEUR DE THESE: HAIKE JACOBS

09 - 07 - 2014

MEMOIRE DE BACHELOR - UNIVERSITE RADBOUD NIJMEGEN

FACULTE DES LETTRES

LANGUES ET CULTURES ROMANES (FRANÇAIS)

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. La Généricité et ses restrictions	5
2.1 La généricité et ses restrictions	5
2.2 Les contraintes et l'article.....	10
2.3 L'analyse de Farkas et de Swart.....	15
3. analyse Alternative des formes et interprétations	21
3.1 Introduction	21
3.2 Les formes des constructions génériques	22
3.3 L'analyse de Farkas & de Swart étudiée en détail.....	23
3.4 L'émergence de la lecture générique.....	25
3.5 La (ré)-analyse des formes et interprétations.....	27
4. Conclusion	33
5. Bibliographie	34

1. INTRODUCTION

Les phrases peuvent avoir de différentes interprétations. Ainsi, une phrase composée d'un Syntagme Nominal (SN)-sujet et d'un prédicat, peut être entendue comme si le prédicat s'applique à la personne spécifique à laquelle le sujet réfère, comme l'exemple en (1), ou comme si le prédicat s'applique à l'ensemble entier dont le nom est un élément, comme l'exemple en (2).

(1) La femme entre dans un bar.

(2) La femme n'a pas de barbe.

Dans l'exemple en (1), il s'agit d'une femme, qui peut avoir été introduite dans le discours plus tôt, qui entre dans un bar. Ce n'est que cette femme spécifique dont il s'agit, et non pas une autre. Dans l'exemple en (2), c'est une vérité générale qui est exprimée, à savoir qu'une femme n'a pas de barbe. Il ne s'agit pas d'une femme qui est introduite plus tôt dans le texte, mais de l'espèce « femme ». La forme de ces deux SN-sujet est la même : elle est composée d'un article défini singulier (féminin) et le nom *femme*. Dans ce mémoire de bachelor, nous allons considérer les facteurs qui jouent un rôle dans la provocation d'une certaine lecture.

Quand on compare l'exemple en (1) avec la version anglaise de cette phrase, comme l'exemple en (3)¹, la forme reste la même. Cependant, l'exemple en (2) a une construction différente, en anglais, comme illustrée en (4).

(3) The woman enters a bar.

(4) Women don't have beards.

Dans l'exemple en (4), la forme du SN-sujet² est un *bare plural* (pluriel nu), c'est-à-dire, il n'y a pas d'article présent et le nom est au pluriel. L'interprétation de la phrase n'est cependant pas différente. Comment est-ce que les langues du monde diffèrent dans les formes utilisées pour susciter une certaine lecture? Quels sont les facteurs qui déclenchent ces lectures et quelles formes sont utilisées pour susciter une certaine lecture ?

Farkas et de Swart (2007) ont fait des recherches pour savoir quelles formes le SN-sujet prend sous une lecture générique. Elles comparent l'anglais avec le français pour conclure qu'en anglais, il est plus important qu'un défini est familier, c'est-à-dire connu d'après les

¹ Dans cet exemple, le français utilise la préposition *dans*. L'anglais n'exige pas cet élément de direction.

² Dans cet exemple, l'anglais utilise un verbe auxiliaire en plus. Pour cette analyse, ces différences ne sont pas importantes parce que le verbe auxiliaire ne change pas la lecture de la phrase.

contextes précédents, alors que le référent est maximal, c'est-à-dire qu'il a une portée sémantique sur l'ensemble des entités qui satisfont le contenu descriptif. Si le référent est au singulier, la maximalité s'élève à l'unicité. En français, la division de la familiarité et de la maximalité est l'inverse. Elles postulent ainsi un opérateur qui rend la phrase générique.

Dans notre analyse, nous allons montrer que ce postulat doit être rejeté et nous allons proposer une explication alternative qui, comme nous allons démontrer dans le chapitre 3, explique mieux la différence entre le français et l'anglais sans cet opérateur.

2. LA GENERICITE ET SES RESTRICTIONS

Dans ce chapitre, nous allons étudier la notion de généricité. Nous allons considérer les facteurs qui jouent un rôle dans l'interprétation d'une phrase ; l'article, mais également le prédicat et d'autres éléments dans la phrase, comme les modificateurs restrictifs, le pronom *ça*, la modalité déontique, les modificateurs locatifs et la pertinence pragmatique. Nous allons discuter le travail de Farkas et de Swart (2007), dans lequel elles décrivent comment une langue comme le français utilise un défini pluriel pour susciter une lecture générique, et comment une langue comme l'anglais utilise un pluriel nu. Elles postulent un opérateur générique qui rend la phrase générique.

2.1 LA GENERICITE ET SES RESTRICTIONS

Pour une analyse des paires forme-sens, il faut d'abord expliquer ce que les interprétations différentes signifient. En outre, la forme d'un article n'est pas la seule chose qui détermine la lecture d'une phrase, donc il faut aussi considérer les autres éléments dans la phrase qui jouent un rôle dans la provocation d'un sens. Dans cette section, nous répondons à la question : qu'est-ce que la généricité exactement ? Nous expliquons aussi un certain nombre d'autres contraintes qui peuvent affluer l'interprétation d'une phrase, en plus de la forme de l'article.

Nous considérons les formes utilisées en français pour certaines interprétations et nous expliquons comment ce système est différent en anglais. Nous considérons aussi le type de prédicat qui suscite une certaine lecture et les facteurs contextuels comme les éléments restrictifs, la modalité déontique, le pronom *ça* et la possibilité anaphorique.

Les phrases génériques ont été définies par Corblin (1989) comme les phrases qui expriment une propriété valide pour l'ensemble auquel le sujet réfère, sans discrimination entre les membres. Cela signifie, donc, que ce qui est exprimé s'applique à la (quasi-)totalité de l'ensemble d'individus auquel le nom réfère (comme dans l'exemple en (5)). Dans cet exemple, il vaut pour tous les oiseaux qu'ils ont des plumes. Les SN-sujets indéfinis sont génériques quand le prédicat exprime un événement individuel, qui n'est pas déterminé spatio-temporellement (comme dans l'exemple en (6)). Kleiber et Lazzaro (1987) distinguent la référence actuelle (restrictive) de la référence virtuelle (non-restrictive), en disant qu'en général, la généricité n'a pas de référence restrictive et, donc, ne réfère pas aux entités spécifiques déterminées spatio-temporellement, mais plutôt à un ensemble. Une lecture

générique est exclue quand une phrase dispose d'un prédicat qui décrit un fait spécifique spatio-temporel. En face de la lecture générique, on trouve la lecture existentielle, où un prédicat épisodique est utilisé qui, par contre, décrit un fait spécifique spatio-temporel. Cette lecture, dans l'exemple en (6), assure une lecture dans laquelle des enfants jouent dehors en ce moment.

(5) Birds have feathers.

'Les oiseaux ont des plumes.'

(6) Children are playing outside.

'Des enfants jouent dehors.'

Une lecture peut être suscitée par l'utilisation d'un article spécifique avant le nom-sujet. Il y a une différence entre les articles qu'une langue utilise pour susciter une lecture spécifique. Une phrase peut aussi obtenir de différentes interprétations à cause d'un article spécifique. Quand on considère les langues avec des formes à la fois définis et indéfinis et avec des formes singulières et plurielles, on découvre beaucoup de ressemblances dans les contextes épisodiques. Les exemples (7) et (8) montrent une ressemblance entre l'anglais et le français (Farkas et de Swart, 2007).

(7) Children and dogs were playing in the street. The children were noisy.

(8) Des enfants et des chiens jouaient dans la rue. Les enfants faisaient du bruit.

Dans ces exemples, on voit un article défini (*the* en anglais, *les* en français) et il s'agit d'une lecture anaphorique de cet article, à la fois en anglais et en français. Si on considère les constructions génériques, il se montre cependant que les deux langues utilisent de différents articles. L'exemple en (9) est une phrase générique, parce que tous les chiens sont dangereux quand ils ont faim. En (9), on voit un pluriel nu, sans article. L'exemple (10), la traduction en français, montre qu'un article défini est utilisé.

(9) Dogs are dangerous when they are hungry.

(10) Les chiens sont dangereux quand ils ont faim.

Un certain type de prédicat peut conduire à une lecture générique, tandis qu'un autre type de prédicat provoque une telle lecture moins facilement. Carlson (1977) distingue les prédicats

stage-level des prédicats *individual-level*. La propriété des prédicats *i-level* s'applique à tout moment de l'existence de l'individu, par exemple : « Jean est intelligent ». Une propriété *s-level* ne s'applique qu'à une partie de l'existence de l'individu, par exemple : « Jean a faim ». Dans ce cas, Jean aura faim jusqu'au moment où il mange quelque chose. En plus de ces types de prédicat, il existe un troisième niveau de prédicat : *kind-level*. Dans ce type de prédicat, il s'agit d'entités ontologiques. Cela signifie que la propriété s'applique à une espèce et non pas aux membres individuels du groupe. Un exemple d'un prédicat *k-level* est le prédicat « être en voie d'extinction ». Un dinosaure ne peut pas être en voie d'extinction lui-même, mais l'espèce *dinosaure* le peut.

En français, quand un SN en *des* est combiné avec un prédicat *k-level* ou *i-level*, il ne peut pas être conçu comme générique. Dans l'exemple en (11), on voit que le prédicat ne s'applique pas à tous les policiers. Dans l'exemple en (12), le prédicat ne s'applique pas non plus à tous les chats.

(11) #Des policiers sont inexpérimentés. (i-level, non-générique)

(12) #Des chats sont répandus. (k-level, non-générique)

Cependant, un prédicat taxonomique peut conduire à une lecture générique (d'espèce) quand il s'agit d'un *k-level* SN-sujet qui dénote une espèce. Cela peut être testé en plaçant le SN avant le prédicat « être en voie d'extinction ». Si la phrase n'est pas interprétable, le SN n'est pas une espèce. Dans l'exemple en (13), *Jeannot* ne décrit pas d'espèce, parce que la phrase n'est pas interprétable. Dans l'exemple en (14), la phrase est interprétable, parce que le lapin de garenne est un SN-espèce. De cette façon, la généralité quasi-universelle peut être distinguée de la généralité taxonomique.

(13) #Un lapin est en voie d'extinction en Lorraine : Jeannot.

(14) Un lapin est en voie d'extinction en Lorraine : le lapin de garenne.

Dans une phrase, le contexte joue aussi un rôle dans la provocation d'une lecture. Ainsi, un pronom, comme *ça* dans l'exemple en (15), ou une modalité déontique, comme *devoir* dans l'exemple en (16) peuvent aussi évoquer une lecture quasi-universelle. Dans cette lecture, les propriétés d'un prédicat peuvent être attribuées à la quasi-totalité des membres dans l'ensemble. Dans l'exemple en (15), cela veut dire que des enfants demandent de l'attention

en général. Dans l'exemple en (16), cela veut dire que des pompiers doivent être courageux en général.

(15) Des enfants, ça demande de l'attention.

(16) Des pompiers doivent être courageux.

Heyd (2003) observe qu'une lecture peut aussi être suscitée dans le cas où le SN contient un élément restrictif, à condition qu'il puisse servir comme prédicat avec une représentation sémantico-logique, comme dans l'exemple en (17). Dans cet exemple, l'élément restrictif prend la forme syntactique d'un Syntagme Adjectival et il s'agit de l'ensemble d'enfants, dont le sous-ensemble (restrictif) d'enfants malades est grincheux en général.

(17) Des enfants malades sont grincheux.

Selon Krifka *et al.* (1995), les phrases caractérisantes expriment des propriétés essentielles et générales, et non pas d'épisodes spécifiques. Comme il s'agit de régularités, les phrases sont statiques, c'est-à-dire exprimant un état, et non pas une action comme une phrase dynamique.

Ces phrases génériques peuvent avoir un prédicat s-level qui est utilisé non-dynamiquement, ou bien un prédicat i-level. Heyd (2003) appelle les prédicats i-level génériquement caractérisants et les prédicats s-level dans les contextes non-épisodiques habituellement caractérisants, comme illustré dans l'exemple en (18).

(18) Pierre fume.

Dans le cas des prédicats s-level, les phrases n'expriment pas d'événements isolés, mais une habitude de l'entité du SN-sujet, indépendamment du temps et du lieu, comme en (19). D'autre part, les phrases existentielles ont généralement des prédicats s-level dynamiques.

(19) Pierre a faim quand il termine sa séance d'entraînement.

Les interprétations de phrases peuvent être appelées par de différents modificateurs, comme les adverbes quantificationnels, les subordinées restrictives en *quand* ou les locutions adverbiales quantificationnelles comme *douze fois par jour*. Dans l'exemple en (20), on voit

que l'élément restrictif peut se produire en position prédicative en *si* ou *quand*, où il y a une relation anaphorique entre le SN dans la phrase conditionnelle et le pronom dans la phrase principale. Cela s'applique au SN en *des* et au SN en *un* à la fois, comme le montrent les exemples en (20) et (21).

(20) { Quand / Si } des enfants_i sont malades, ils_i sont grincheux.

(21) { Quand / Si } un enfant_i est paresseux, il_i va à l'école en voiture.

Selon Kleiber et Lazzaro (1987), il faut qu'une phrase sous une lecture générique contienne un SN non-restrictif, mais il existe beaucoup de phrases avec un SN non-restrictif qui n'ont pas de lecture générique. Les SN définis ont une lecture restrictive, déterminée par le prédicat. Ces SN sont ambigus dans les contextes intentionnels (Quine, 1956) entre les lectures restrictives, non-restrictives et taxonomiques. Dans l'exemple en (22), la phrase obtient une lecture restrictive, parce que Paul veut épouser une Tahitienne spécifique, à savoir Maeva. Dans l'exemple en (23), il veut épouser une Tahitienne, n'importe laquelle, alors, la lecture est non-restrictive. Dans l'exemple en (23), Paul veut épouser une Tahitienne, n'importe laquelle du moment où elle a les yeux bleus, alors, la lecture est taxonomique.

(22) Paul veut épouser une Tahitienne : Maeva.

(23) Paul veut épouser une Tahitienne.

(24) Paul veut épouser une Tahitienne, à savoir une Tahitienne aux yeux bleus.

La définition de la généricité de Kleiber et Lazzaro est:

"Pour qu'un SN soit générique, il faut donc, quelle que soit sa composition, qu'il puisse permettre le renvoi direct à une classe ouverte, c'est-à-dire une classe répondant au double critère de constitution suivante: le détachement par rapport à l'existence hic et nunc de ses membres et la récurrence dans le temps." (p.94)

Dans cette section, nous avons montré ce que c'est la généricité et ce que les autres lectures signifient. Nous avons montré qu'un article du SN-sujet diffère entre les langues quand il s'agit d'une construction générique au pluriel. Beaucoup de facteurs jouent un rôle en déterminant la lecture d'une phrase, par exemple le type de prédicat. Nous avons expliqué les différents types et nous avons indiqué comment ils modifient la phrase. Aussi les éléments

contextuels, comme la restrictivité, l'anaphoricité et la modalité peuvent changer l'interprétation d'une phrase.

2.2 LES CONTRAINTES ET L'ARTICLE

Dans cette section, deux contraintes supplémentaires qui changent la lecture d'une phrase vont être discutées ; l'hypothèse de localisation de Dobrovie-Sorin (1997) et la pertinence pragmatique de Galmiche (1986). Nous allons expliquer ces hypothèses et comment elles peuvent influencer la lecture de la phrase. Nous allons aussi discuter la forme indéfinie du pluriel du français *des*, qui a été considéré comme l'équivalent du pluriel nu anglais. Nous soutenons que, à cause de la construction partitive de cette forme (*de + les*), l'interprétation est différente de celle du pluriel nu anglais. Nous allons également considérer les différences entre l'interprétation du SN-sujet en *des* et *un*, qui, selon Corblin (1989), sont interchangeables. Nous allons montrer que cela n'est cependant pas toujours le cas.

Dans les travaux sur les prédicats en anglais (Carlson, 1977; Milsark, 1977; Kratzer, 1989; Diesing, 1992), il est affirmé qu'un prédicat i-level obtient généralement une lecture générique et qu'un prédicat s-level obtient généralement une lecture existentielle quand la phrase utilise un pluriel nu en position sujet. En français, on s'attend à ce que la phrase obtienne une lecture générique quand l'article du SN-sujet est défini pluriel et une lecture existentielle quand l'article du SN-sujet est indéfini pluriel. Ce n'est cependant pas toujours le cas, comme, entre autres, Kiss (1995) et Dobrovie-Sorin (1997) montrent avec les exemples en (25)-(28).

(25) Lions are intelligent.

'Les lions sont intelligents.' [i-level, générique]

(26) Lions attacked an antelope.

'Des lions ont attaqué une antilope.' [s-level, existentiel]

(27) Students were nervous.

'Les étudiants étaient nerveux.' [s-level, générique]

(28) Forests border the castle.

'Des forêts bordent le château.' [i-level, existentiel]

Les prédicats statiques aussi peuvent obtenir une lecture existentielle, ce qui se produit normalement avec un prédicat non-statique, dans une phrase anglaise contenant un pluriel nu en position sujet. Il s'agit des prédicats s-level. Dobrovie-Sorin (1997) a mis au point une

hypothèse selon laquelle les prédicats ne peuvent être existentiels que si au moins l'un des arguments peut être placé dans l'espace, comme en (29). C'est ce qu'on appelle l'hypothèse de localisation.

(29) * Books were lying.

Books were lying *on the floor*.

'Des livres étaient couchés par terre.'

Cette hypothèse soulève la question de savoir si un modificateur est vraiment nécessaire pour évoquer la lecture partitive d'un SN en *des*. Galmiche (1986) a proposé une *pertinence pragmatique* entre le prédicat et le SN en question. Cela signifie que les phrases dans lesquelles des propriétés accidentelles sont attribuées au SN en *des* sont acceptables grâce à notre connaissance du monde, malgré l'absence d'un modificateur locatif qui rendrait la phrase partitive. C'est une supposition erronée que des basketteurs sont (généralement) petits, mais parce que l'énoncé exprime le contraire de ce qui est attendu, une phrase comme (30) devient pragmatiquement pertinente.

(30) Des basketteurs sont petits.

Il faut définir la restrictivité comme une liste d'entités identifiables, parce qu'un modificateur locatif n'a pas nécessairement cette propriété. Dans l'exemple en (31), la phrase a un modificateur, en effet, mais ceci ne limite pas le SN en *des* de telle sorte que la phrase devienne acceptable sous cette lecture – contrairement à l'exemple en (32).

(31) ?? De nos jours, des prêtres sont mariés : le père Jean et le père Mathieu.

(32) Dans ce diocèse, des prêtres sont mariés : le père Jean et le père Mathieu.

De plus, si une relation entre le modificateur et le SN en *des* n'indique pas un ensemble précis, la liste d'entités identifiables est problématique, comme on le voit dans les exemples en (33) et (34). Malgré la présence d'un modificateur locatif dans la phrase, il est difficile de fournir une liste complète de prêtres mariés.

(33) En France, des prêtres sont mariés.

(34) #En France, des prêtres sont mariés : le père Jean, le père Mathieu et le père Luc.

Dans les phrases (35) et (36), il manque un argument locatif et les prédicats sont statiques, donc elles n'obtiennent pas d'interprétation existentielle. Quand on compare les prédicats non-restrictifs avec les prédicats i-level, comme dans Bosveld-de-Smet (1998), on s'attend à

ce que les prédicats i-level ne permettent pas de lecture existentielle des SN en *des*, parce qu'ils ne sont pas restrictifs. Grâce aux facteurs contextuels explicites, ces phrases peuvent cependant devenir acceptables avec une lecture partitive, comme les exemples (37) et (38) montrent. Ces facteurs rendent le SN restrictif.

(35) ?? Des enfants sont turbulents.

(36) ?? Des singes ont les yeux noirs.

(37) Dans cette classe, des enfants sont turbulents

(38) Dans cette cage, des singes ont les yeux noirs.

Selon Heyd (2003), un SN en *des* peut apparaître comme un sujet d'un prédicat i-level quand il obtient une lecture partitive. Cette lecture n'est possible que s'il existe une relation entre les entités dénotées par le SN en *des* et le modificateur locatif, parce que celle-ci fonctionne d'une façon restreignante. Par conséquent, un ensemble maximal d'entités qui satisfont aux fonctions du prédicat peut se produire du sous-ensemble. Cette propriété des SN en *des* distingue la forme des pluriel nus anglais, qui ne sont pas sensibles à une lecture partitive, malgré la présence d'un modificateur locatif, ce qui est illustré par les exemples (39) et (40). Les versions anglaises ne sont pas sensibles à une lecture partitive en raison du pluriel nu, elles ne peuvent qu'obtenir une lecture générique. Seulement s'il existe un quantificateur, un déterminateur explicite comme *some*, dans la phrase, une interprétation partitive est possible. La forme française *des* ne peut pas évoquer une telle lecture dans ce cas.

(39) In this classroom, children are very observant.

Dans cette classe, {les / #des} enfants sont très observateurs.

(40) In this cage, monkeys are green-eyed.

Dans cette cage, {les / #des} singes ont les yeux verts.

La lecture partitive est donc possible pour les SN en *des* et non pas pour les pluriels nus anglais. Heyd (2003) propose la notion de généricité partitive, où une propriété générale ne s'applique qu'à une partie d'un ensemble des individus non-restrictifs. Cependant, cela est toujours le cas sous une interprétation partitive (dans une expression générale). La différence entre la possibilité d'une lecture partitive en français et en anglais peut être expliquée par la contraction dans l'article *des*, qui est constitué des éléments *de* et *les* et a une partition inhérente.

Quand on parle des éléments restrictifs qui occupent une position prédicative, le SN, à condition qu'il n'existe pas d'élément renforçant la lecture collective de *des*, suscite une interprétation générique distributive. Il semble que les sens des phrases d'un SN en *des* et des phrases d'un SN en *un* soient très proches l'un de l'autre :

{Des / Un} marin(s) confirmé(s) navigue(nt) souvent seul(s).

Corblin (1989) remarque que les expressions avec des noms pluriels au lieu de « *un N* » ne modifient pas la lecture originale, mais elles seraient inacceptables sous une interprétation distributive du SN. Cela signifie que chaque élément dans le SN satisfait à la propriété spécifique. Il s'agit des phrases restrictives ou des phrases avec un verbe de modalité avec une valeur déontique (cf. les exemples en (15)-(17) à la page 8). Il utilise les exemples suivants pour indiquer que les noms pluriels ne changent pas la lecture originale en *un* :

(41) Un homme heureux n'a pas d'histoire.

(42) Des hommes heureux n'ont pas d'histoire.

(43) Deux hommes heureux n'ont pas d'histoire.

L'exemple en (43) suscite une interprétation générique, sauf si le SN exprime un groupe d'individus (une paire) et non pas les individus en soi. Sémantiquement, l'exemple en (43) n'est pas identique à l'exemple en (41) dans ce cas, parce que l'interprétation de *deux hommes heureux* est non-distributive (sinon, la phrase n'est pas acceptable). Dans l'exemple en (42), ceci n'est pas le cas, parce que l'interprétation générique est permise et serait la même que dans l'exemple en (41). Cela signifie que dans les contextes restrictifs et modaux, les SN en *des* peuvent obtenir une interprétation distributive, bien que les phrases génériques dans lesquelles ils se trouvent soient les mêmes que celles avec des SN en *un*. Dans ce cas, un SN en *des* ne peut qu'être distributif, parce que les prédicats traitent un individu unique et non pas un groupe.

L'élément restrictif ou modal est important pour à la fois l'interprétation générique et l'interprétation distributive des SN en *des*, parce que les interprétations distributives des SN en *des* ne sont pas acceptables en combinaison avec un prédicat distributif, comme les exemples (44) et (45) le montrent.

(44) Un carré a quatre côtés égaux.

(45) #Des carrés ont quatre côtés égaux.

Si *des carrés* obtiendrait une interprétation distributive dans l'exemple en (45), la phrase ne serait plus correcte. Ceci est également le cas pour les SN sous la forme *deux carrés*. Un élément modal ou restrictif peut rendre l'interprétation des SN en *des* correcte à nouveau, comme les exemples (46) et (47) montrent. En termes de sens, rien ne change quand on alterne les SN en *un* avec les SN en *des*. Grâce au type de prédicat, l'interprétation non-distributive du SN en *des* n'est cependant pas possible.

(46) Un carré bien formé a quatre côtés égaux.

(47) Des carrés bien formés ont quatre côtés égaux.

Un SN en *des* ne se prête pas non plus à une interprétation distributive quand les prédicats sont collectifs, ceux-ci ne correspondent en fait pas aux individus, mais seulement aux ensembles d'individus, comme illustré par les exemples (48) et (49).

(48) * Un lion se rassemble les soirs de pleine lune.

(49) Des lions se rassemblent les soirs de pleine lune.

Dans ce cas, un élément restrictif ou modal ne peut pas non plus susciter une interprétation distributive d'un SN en *des*. Dans certains cas, il peut même être la raison pour laquelle le SN obtient une interprétation non-distributive, comme en (50) et (51). Dans d'autres cas, c'est le prédicat qui suscite la lecture collective du SN, comme en (52) et (53).

(50) Des pays voisins finissent par se fédérer.

(51) * Un pays voisin finit par se fédérer.

(52) Des lions affamés se rassemblent souvent les soirs de pleine lune.

(53) * Un lion affamé se rassemble souvent les soirs de pleine lune.

Heyd (2003) conclut que, si les SN en *des* ont la même interprétation générique que les SN en *un*, la différence entre les formes ne peut pas être due à une contrainte de discours pragmatique mais à une contrainte sémantique. Elle affirme, comme Corblin (1989), qu'une expression avec un SN en *des* est correcte si elle est appliquée à une situation générale dans laquelle il s'agit de plusieurs individus, bien que l'expression s'applique à chaque individu en

soi. Elle donne l'exemple d'une situation dans laquelle on se trouve devant un groupe de lions affamés. Dans ce cas, si on veut dire que des lions affamés sont dangereux – bien que les deux formes sont grammaticales - on utiliserait plutôt la forme générique en *des*, parce qu'il s'agit de plusieurs lions (voir les exemples (54) et (55)). Dans le cas où on veut dire à un enfant qu'un enfant bien élevé ne met pas les doigts dans le nez, on utiliserait plutôt la forme en *un*, parce que, dans ce cas spécifique, il s'agit d'un individu seul, comme illustré par les exemples en (56) et en (57).

(54) Méfie-toi, des lions affamés sont extrêmement dangereux !

(55) Méfie-toi, un lion affamé est extrêmement dangereux !

(56) Tu sais, un enfant bien élevé ne met pas les doigts dans le nez.

(57) Tu sais, des enfants bien élevés ne mettent pas les doigts dans le nez.

Dans cette section, nous avons expliqué comment un élément locatif et une pertinence pragmatique (Galmiche, 1986) peuvent altérer l'interprétation d'une phrase. Nous avons montré que le défini pluriel français n'est pas l'équivalent du pluriel nu anglais parce que la forme française *des* est formée à partir d'une base partitive. En outre, nous avons montré comment le contexte falsifie l'interchangeabilité des articles *des* et *un* pour indiquer que l'article a en effet une certaine valeur en soi. Ainsi, il est bon de rappeler que le système anglais ne diffère pas du système français pour le singulier, mais certainement pour le pluriel.

2.3 L'ANALYSE DE FARKAS ET DE SWART

Dans cette section, nous discuterons brièvement la sémantique formelle de l'opérateur générique. Cet opérateur fournit la phrase d'une interprétation générique. Nous expliquerons l'analyse de Farkas et de Swart (2007), dans laquelle elles comparent les articles pluriels génériques de l'anglais avec ceux du français. Elles proposent une hiérarchie de contraintes qui explique pourquoi l'anglais utilise un pluriel nu là où le français utilise un article défini pluriel dans les phrases génériques au pluriel. Elles étayent leur analyse en prêtant attention à, sauf la généricité standard, la généricité anaphorique et la pseudo-généricité. Nous montrerons comment cette dernière notion ne correspond pas à leur analyse.

Dans une structure tripartite sémantique, on suppose qu'un SN indéfini n'a pas de fonction quantificationnelle inhérente (Heim, 1982), mais qu'il n'existe que des prédicats et des variables. Dans l'exemple en (58) le prédicat (*être un*) *lion* s'applique à la variable *x*.

(58) lion(*x*)

Lewis (1975) a analysé qu'un adverbe quantificationnel est l'opérateur de la phrase. Cet opérateur se compose de deux arguments, la matrice et le restricteur. La matrice se compose du reste de la phrase principale et le restricteur limite le domaine quantificationnel de l'opérateur. Cette structure tripartite, ayant la forme [quantificateur [restricteur] [matrice]], est illustrée en (59).

(59) Parfois, si un chat tombe du cinquième étage, il survit.

PARFOIS [chat(*x*) ^ tombe.du.cinquième.étage(*x*)] [survit(*x*)]

Dans cet exemple, *parfois* quantifie sur les situations dans lesquelles un chat tombe du cinquième étage, parce que parfois il est vrai qu'un chat survit lorsque cela se produit. Le restricteur est la situation dans laquelle une variable chat(*x*) tombe du cinquième étage. Dans la matrice, on voit que cette variable survit. De cette structure découle la phrase : '*Parfois, si un chat tombe du cinquième étage, il survit*'. Ces quantificateurs sont non-sélectifs et contrastent avec les quantificateurs 'classiques', ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas lier une seule variable, mais un nombre illimité variables en même temps. Selon l'hypothèse que la lecture générique d'un SN indéfini est associée intrinsèquement à la généricité de la phrase dans laquelle elle se produit, la généricité n'émane pas du SN, mais il faut qu'on postule un opérateur générique GEN qui est muet phonologiquement et qui quantifie sur toute la phrase. Le domaine de cet opérateur lie soit des individus (*x*, *y*, etc.) soit les événements (*e*) ou situations (*s*), soit les deux.

Farkas et de Swart (2007) ont expliqué pourquoi une langue comme le français utilise un article pluriel défini pour la lecture générique et qu'une langue comme l'anglais utilise un pluriel nu. Dans une analyse dans le cadre de la Théorie d'Optimalité (OT), elles soumettent les formes d'une langue à certaines contraintes. Ces contraintes sont dans un certain ordre de telle sorte que les candidats ne peuvent plus être la forme optimale quand ils violent une contrainte qui est placée haut dans la hiérarchie et quand il existe un autre candidat qui ne viole pas cette contrainte. Elles utilisent deux contraintes proposées par Swart et Zwarts (2006), pour expliquer la similarité entre les langues dans des contextes épisodiques. Ces

contraintes distinguent les formes singulières des formes plurielles et les formes définies des formes indéfinies.

FILL-PL : la pluralité s'exprime par un NumP.

FILL-DEF : la référence déterminée doit être exprimée.

Les noms singuliers ne sont pas marqués sémantiquement ou morphologiquement et les noms pluriels ont le trait [PL]. Parce que les articles définis imposent une certaine restriction sur l'ensemble, celle-ci doit être marquée. Farkas et de Swart utilisent deux contraintes pour déterminer le choix du déterminateur optimal dans des contextes génériques.

MAXMAX : maximalisez les traits de maximalité du référent de discours en les reflétant dans la projection nominale.

*DEF/[-FAM] : évitez les définis non-familiers.

La contrainte MAXMAX décrit qu'une forme doit refléter un sens maximal de l'entrée et donc qu'elle doit référer à l'ensemble entier. De cette façon, tous les individus sont dénotés et *des* ne reflète donc pas cette maximalité. *DEF/[-FAM] signifie que si une forme est définie et non-familier, elle est évitée. L'ordre de ces contraintes en français est MAXMAX >> *DEF/[-FAM]. Cela signifie que si une forme viole la contrainte de maximalité, elle est exclue comme candidat optimal, indépendamment de sa violation de *DEF/[FAM]. Le tableau (1) illustre l'analyse OT du français.

Meaning Gen _x (Dog(x), Pl(x)) Intellig(x) [+Max] [-Fam]	Form	MaxMax	*Def/[-Fam]
	Des chiens sont intelligents	*	
	Les chiens sont intelligents		*

Tableau 1 : analyse OT des phrases génériques plurielles en français.

Dans ce tableau, on voit l'entrée d'une phrase avec un sens générique avec la variable *chiens* (pluriel) et la variable (*être*) *intelligente*. Farkas et de Swart utilisent une forme en *des* et une forme en *les* comme candidats. Parce que *des* n'est pas maximal, la contrainte MAXMAX est violée et ce candidat est exclu. Il n'est plus important que *les* est une forme définie non-familier et qu'elle viole *DEF/[-FAM] parce qu'elle est déjà la sortie optimale.

En anglais, l'ordre des contraintes est l'inverse, de sorte que le pluriel nu devient optimal. Farkas et de Swart supposent que le pluriel nu est l'équivalent anglais de *des* français. Dans le tableau (2), nous reprenons leur analyse OT de l'anglais.

Meaning Gen _x (Dog(x), Pl(x)) Intellig(x) [+Max] [-Fam]	Form	*Def/[-Fam]	MaxMax
	Dogs are intelligent		*
	The dogs are intelligent	*	

Tableau 2 : analyse OT des phrases génériques plurielles en anglais.

L'entrée de ce tableau est la même qu'en français, mais l'ordre des contraintes est renversé. Parce que *the* est défini et non-familier, la contrainte *DEF/[-FAM] est violée. Ainsi, cette est exclue comme candidat optimal et c'est la forme indéfinie (le pluriel nu) qui devient la sortie optimale en anglais.

Pour étayer leur analyse davantage, Farkas et de Swart discutent deux types de genericité non-standard: la genericité anaphorique, dans laquelle les SN génériques ont été produits plutôt dans le discours, et la pseudo-genericité, dans laquelle les phrases génériques ont une combinaison de [-Fam], [-Max] dans la position tête des SN. Les SN génériques se trouvent entre défini et indéfini, parce que le prédicat s'applique à tout l'ensemble mais ne sont pas présents dans le discours. En français, les cas de pseudo-genericité sont restrictifs ou sous une modalité déontique. Dans ce cas, les deux formes d'article sont possibles (comme le montrent les exemples en (60) et en (61)) et la contrainte MAXMAX n'est pas violée parce que la restriction imposée ne permet pas la maximalité.

(60) Des enfants malades sont grincheux.

(61) Les enfants malades sont grincheux.

Farkas et de Swart l'expliquent en changeant les variables liées par l'opérateur générique. La Théorie de représentation du discours (DRT) est une théorie pour désigner la sémantique des phrases en utilisant des représentations mentales : les boîtes DRS (Discourse Representation Structure). Les référents du discours et les conditions dans lesquelles ces variables se trouvent jouent un rôle. Dans une phrase comme *Jean bat Pierre*, les entités *Jean(x)* et *Pierre(y)* sont des variables et la condition *battre(x,y)* lie les arguments sémantiques. La figure (1) montre une

DRS de la phrase (60) et en (2), on voit celle de (61). Ici, la variable *enfant(y)* est introduite. Il est indiqué qu'il s'agit d'une variable au pluriel par $Pl(u)$ et que cette variable est malade dans une situation s . L'opérateur générique lie cette partie de la phrase à une situation où la variable u est grincheux. Il s'ensuit que si des enfants sont malades, (en général) ils sont grincheux.

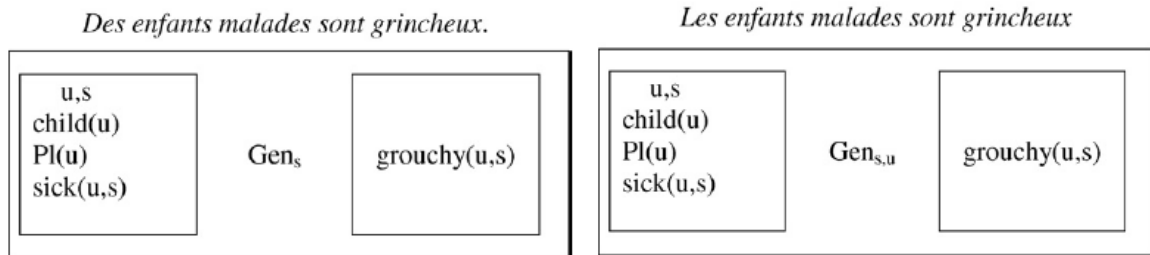


Figure 1 : DRS de la pseudo-généricité.

Figure 2 : DRS de la généralité en sous-ensembles.

Dans la figure (1), les situations sont liées par l'opérateur générique et dans la figure (2), la variable *enfants* aussi est incluse. Ainsi, en (1), il s'agit des situations de maladies chez des enfants, où l'opérateur ne lie que s sélectivement. La variable u obtient une interprétation existentielle dans le restricteur. Cela signifie donc que les situations dans lesquelles des enfants sont malades sont des situations dans lesquelles ces enfants sont typiquement grincheux. La variable u n'est pas familière ou maximale dans ce cas, donc, dans l'analyse OT du tableau (1), la forme *les* est bloquée. En (2), la situation obtient une interprétation générique standard qui généralise sur *enfants malades* comme sous-ensemble de *enfants*. Il s'ensuit que les enfants malades sont grincheux (en général). De cette façon, le référent du discours n'est pas familier mais il est maximal, et, selon l'analyse OT de tableau 1, une forme définie doit être utilisée.

Dans une analyse DRT, il faut cependant prendre en considération la présence d'un article défini, parce qu'il impose une restriction. Farkas (2002) l'indique par $!u$. En (2), le référent du discours est restrictif, mais cela n'est pas rendu explicite dans la DRS. Comme une DRS est une représentation du sens d'une phrase, il n'est pas logique de changer cette variable pour cette analyse. Si la sémantique était changée dans l'une des phrases, le sens des deux phrases n'est plus le même et elles ne peuvent plus être comparées. C'est pour cette raison, que nous allons proposer une analyse alternative du travail de Farkas et de Swart (2007) dans le chapitre suivant.

Dans cette section, nous avons expliqué ce que c'est l'opérateur générique et comment il fonctionne. Nous avons montré comment Farkas et de Swart (2007) utilisent cet opérateur

dans leur analyse pour expliquer comment des langues utilisent une autre forme pour exprimer une phrase du même sens, les pluriels génériques (un article défini en français et un pluriel nu en anglais). Nous avons montré comment leur analyse fonctionne et nous avons montré qu'elles changent l'entrée de leur analyse pour obtenir un résultat dans le cas de la pseudo-généricité. En changeant cet input, l'analyse n'est cependant plus correcte parce que les sens des deux phrases ne sont plus les mêmes. Dans chapitre 3, nous ré-analysons les paires forme-sens en français et en anglais.

3. ANALYSE ALTERNATIVE DES FORMES ET INTERPRÉTATIONS

Dans ce chapitre, nous allons expliquer pourquoi l'opérateur générique et l'analyse de Farkas et de Swart ne fournissent pas une description adéquate des différences entre l'anglais et le français. Pour cette raison, nous ré-analysons les data discutés dans la littérature après brièvement avoir discuté les arguments du compte-rendu de la littérature. Nous proposons qu'une phrase est générique en premier lieu et qu'il faut des contraintes contextuelles pour changer cette interprétation. Notre analyse prend en considération la base partitive de la forme *des* et le fait qu'en anglais, la pluralité n'est pas connue jusqu'au moment où on arrive au nom. En français, cette information se trouve déjà dans la forme de l'article. Notre analyse est bi-directionnelle, parce que nous la regardons de la forme au sens et du sens à la forme. De cette façon, nous ne comparons pas seulement les formes des articles, mais des paires forme-sens.

3.1 INTRODUCTION

Nous allons étudier la relation entre la forme et le sens des articles en français et comment ce système se rapporte aux autres langues. Nous savons que le français distingue les formes au singulier et au pluriel et aussi les formes définies et indéfinies. L'article utilisé dans les situations génériques ne diffère pas de l'anglais en singulier, (cf. Farkas et de Swart (2007)) : les deux langues utilisent un article défini pour la référence à l'espèce et un article indéfini pour les généralisations génériques, comme illustré dans les exemples (62) et (63).

- (62) The dinosaur is extinct.
 Le dinosaure a disparu.
- (63) A dog is dangerous when it's hungry.
 Un chien est dangereux quand il a faim.

Si nous regardons le pluriel générique, il existe néanmoins une différence. Ici, l'anglais utilise un pluriel nu (indéfini) tandis que le français utilise un article défini, comme dans l'exemple en (64). Ce n'est que le défini qui est différent, l'usage d'une forme aberrante dans une phrase avec un prédicat d'espèce résulte même en une agrammaticalité ou une malformation, comme illustré dans l'exemple en (65). Remarquons que le français utilise une construction du partitif *de* et un article pluriel pour la forme indéfinie du pluriel.

(64) Dogs are dangerous when they are hungry.

Les chiens sont dangereux quand ils ont faim.

(65) ?? The dinosaurs are extinct.

*Des dinosaures ont disparu.

Pour provoquer une certaine interprétation, des langues utilisent de différents systèmes de l'allocation de l'article. Nous allons examiner les différents systèmes dans ce chapitre.

3.2 LES FORMES DES CONSTRUCTIONS GENERIQUES

Tout d'abord, nous pouvons relier le défini singulier générique à un prédicat d'espèce. S'il est question de *kind reference* (Carlson, 1977) dans la phrase, un défini singulier générique sera utilisé. Cela signifie qu'il s'agit d'une entité qui exprime une espèce (comme dans l'exemple en (66)). *Etre en voie d'extinction* est un prédicat d'espèce qui rend le sujet *le dinosaure* une kind-entité. Il s'agit donc de l'espèce *dinosaure* et non pas d'un individu spécifique.

(66) Le dinosaure est en voie d'extinction. Kind

Un prédicat d'espèce (*être en voie d'extinction*) fournit une *kind reference*, pour laquelle l'anglais et le français tous les deux utilisent un défini singulier. Cela n'aboutit pas à un indéfini singulier. Ce prédicat d'espèce est donc un facteur pour le singulier et aboutit au défini tk (espèce unique).

S'il n'y a pas de prédicat d'espèce dans la phrase, les indéfinis singuliers peuvent aussi obtenir une interprétation générique. Celles-ci sont génériques non-sélectives grâce à l'opérateur générique qui, comme nous avons déjà vu, quantifie sur les situations (contenant un individu), argumenté par Farkas et de Swart (2007). Cela se produit en (67a). Le prédicat n'est pas un prédicat d'espèce, donc cela n'est pas la raison pour laquelle la phrase est conçue comme générique (et le sujet comme espèce). Farkas et de Swart postulent un opérateur générique phonologiquement silencieux qui rend la phrase générique.

Dans les exemples néerlandais (une langue qui ressemble à l'anglais pour ce qui est le système d'articles) suivants avec leurs équivalents français, nous utilisons un prédicat

individual-level que nous relient aux formes différentes pour analyser la lecture rappelée. S'il y a une forme définie dans la phrase, la lecture est ambiguë. – mais il existe une forte préférence pour la référence non-kind (comme dans l'exemple en (67b)). Cette phrase peut être entendue comme si *le chien* est une espèce et que cette espèce aime courir, mais la lecture qu'il y a un chien spécifique qui aime courir est fortement préférée. Comme nous avons déjà proposé, le pluriel indéfini en néerlandais obtient une interprétation générique dans ce type de contexte, comme en (67c) et en français une interprétation non-générique. Un défini au pluriel n'est pas générique en néerlandais (comme dans l'exemple en (67d)) et il s'agit donc clairement d'un groupe de chiens qui aime courir. En français, (67d) obtient une interprétation générique.

- (67)
- a. Een hond houdt van rennen. GEN
 Un chien aime courir. GEN
 - b. De hond houdt van rennen.
 Le chien aime courir.
 - c. Honden houden van rennen.
 Des chiens aiment courir.
 - d. De honden houden van rennen.
 Les chiens aiment courir.

Dans cette section, nous avons montré que les prédicats d'espèce rendent une phrase générique et comment les différentes formes d'article liées au prédicat i-level peuvent changer la lecture de la phrase.

3.3 L'ANALYSE DE FARKAS & DE SWART ÉTUDIÉE EN DÉTAIL

Farkas et de Swart (2007) analysent le choix entre les articles pluriels sous une interprétation générique dans le cadre de la théorie d'optimalité. L'analyse est une OT-syntaxe parce qu'elle analyse du sens à la forme. Farkas et de Swart commencent avec un certain sens et cherchent la forme qui y correspond en différentes langues. Elles utilisent des contraintes dans un ordre fixe. On voit cet ordre en (68). FILL-DEF est la contrainte qui détermine la définité d'un référent. FILL-PL explique la différence entre singulier et pluriel. Entre ces deux, les contraintes MAXMAX et *DEF/[-FAM] se placent. Ces deux dernières contraintes assurent que si un référent est maximal, la langue utilise la forme définie et que si un référent n'est pas familier, la langue ne peut pas utiliser la forme définie. L'ordre des deux contraintes au milieu, MAXMAX et *DEF/[-FAM], varie selon la langue.

- (68) FILL-DEF >> { MAXMAX, *DEF/[-FAM] } >> FILL-PL

Farkas et de Swart montrent la différence entre le pluriel et le singulier avec une DRS (cf. les figures 1 et 2 à la page 19). Nous pouvons cependant argumenter que la différence entre les indéfinis au singulier et au pluriel ne réside pas dans la sémantique. Quand nous utilisons une phrase avec un prédicat *i-level*, il n'existe pas de différence de sens (comme le montrent les exemples (69) et (70)).

(69) Een hond is intelligent.

'Un chien est intelligent.'

(70) Honden zijn intelligent.

'Des chiens sont intelligents.'

Dans leur analyse, Farkas et de Swart ne discutent que les formes au pluriel, donc nous ne savons pas si et comment les contraintes s'appliquent aux formes au singulier. Il existe une différence de définité entre *een man* 'un homme' et *de man* 'l'homme'. S'il s'agit de noms singuliers, la contrainte MAXMAX ne s'applique plus parce que les référents ne peuvent pas être maximaux.

Farkas et de Swart (2007) assument dans leur analyse que le sens est le même dans les langues, mais que les formes utilisées sont différentes. Mais parce qu'une forme est différente – en français - on utilise un article défini pour exprimer ce que l'anglais et le néerlandais expriment avec un pluriel nu – il faut incorporer dans la sémantique la définité de cet article, selon elles. Une DRS est une représentation de la sémantique, ce qui signifie que si la définité d'un élément est incluse dans la DRS, le sens n'est plus le même que sans cette définité. Un trait d'un élément est ajouté à la structure de sens, donc celle-ci ne peut plus correspondre à celle de l'anglais et celle du néerlandais, parce que ces langues n'ont pas le trait de définité dans le sens. Ceci est un argument contre l'analyse de Farkas et de Swart et une raison pour faire une analyse alternative.

Farkas et de Swart (2007) proposent aussi, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, que la différence entre les formes françaises *les* et *des* sous des interprétations pseudo-génériques peut être expliquée par une différence des arguments de l'opérateur générique. Ces interprétations peuvent être évoquées si le référent contient les traits [-FAM] et [-MAX]. Farkas et de Swart donnent des exemples avec un modificateur à base d'événement (comme dans l'exemple en (71a)). En français, la contrainte MAXMAX a un rang plus élevé dans la

hiérarchie que *DEF/[-FAM], ce qui cause que la forme définie est bloquée comme candidat optimal, comme nous avons expliqué dans la section 2.3.

(71)

- a. Des enfants sont malades
- b. Les enfants sont malades

Farkas et de Swart utilisent une analyse DRT pour expliquer cette différence. Dans cette analyse, l'opérateur générique ne quantifie que sur des situations s dans l'exemple en (71a). Dans l'exemple en (71b), il quantifie sur des paires de situations s et individus u . En (71a), l'opérateur générique n'est donc relié qu'à la situation et en (71b), l'entité (enfants) et la situation deviennent générique grâce à l'opérateur. Nous abordons cet aspect de leur analyse de façon plus détaillée dans la section 3.4.

Farkas et de Swart considèrent la forme française *des* comme l'équivalent des pluriels nus anglais. Elles ne rendent cependant pas compte de la nuance partitive de cette forme, la base constructive de *des*. Dans leur analyse, *des* est considéré comme un pluriel indéfini, mais la composition *de + les* est ignorée, comme nous avons mentionné dans la section 2.2. Cette nuance partitive est cependant une différence fondamentale entre le français et l'anglais. Dans notre analyse, nous prenons en considération cette différence.

3.4 L'EMERGENCE DE LA LECTURE GÉNÉRIQUE

Nous nous limitons dans ce travail aux formes sujets, parce que le sujet joue un rôle important dans la phrase et parce qu'il a une certaine influence sur le type de lecture provoquée. Si le sujet prend la première position dans une phrase et s'il n'y a pas de prédicat qui provoque une lecture existentielle, la phrase ne sera pas existentielle. On veut dire quelque chose de ce sujet et une autre construction de phrase serait plus logique si on voulait exprimer une nuance existentielle dans la phrase (comme dans l'exemple en (72)). Il s'agit du topique, avec lequel la phrase commence, et c'est souvent le sujet. Le sujet a donc une lecture forte dans cette position (restrictive, générique, partitive mais pas existentielle) qui est également dépendante du prédicat (de Hoop, 1997).

(72)

- | | | |
|----|--|--------------------------------|
| a. | Een kind speelt op straat.
'Un enfant joue dans la rue' | Générique |
| b. | Er speelt een kind op straat.
'Il y a un enfant qui joue dans la rue' | Existentielle, non-restrictive |
| c. | Een kind van de buurvrouw speelt op straat
'Un enfant de la voisine joue dans la rue' | Existentielle, restrictive |

S'il n'existe pas de contexte précédent, donc pas d'antécédent possible pour une lecture spécifique, et s'il n'existe pas encore de prédicat qui provoque la lecture existentielle, la forme indéfinie est préférée pour obtenir une lecture générique. Dans la littérature, un opérateur générique est postulé. Ceci donnerait une nuance générique à la phrase. Cet opérateur est cependant silencieux phonologiquement, donc si la phrase était entendue génériquement, il existerait un opérateur non-manifeste dans la phrase. Il n'est cependant pas clair d'où vient cet opérateur ; il est clair que si la phrase contient une interprétation générique, cet opérateur est utilisé, mais en sens inverse, on ne peut pas voir directement si une phrase contient cet opérateur générique ou pas (ce qui était clair si l'opérateur était un adverbe quantificationnel comme *toujours, tous...*)

Nous proposons que chaque phrase est par défaut, initialement conçue comme générique, avant la poursuite subséquente de la phrase. Cela semble logique, parce qu'en premier lieu, on veut décrire le monde autour de soi. Si on veut signaler quelque chose de spécifique, il faut l'indiquer. Un individu spécifique ou un prédicat spécifique donnera une nuance différente à la phrase, parce que la lecture générique sera bloquée par un certain élément. Nous pouvons supposer qu'un indéfini ne mène normalement pas à la restrictivité, parce qu'il est un article non-restrictif. Cela explique la préférence d'une lecture générique pour une forme indéfinie. Pour indiquer la spécificité, il faut ajouter quelque chose à la phrase, par exemple un article défini ou un complément qui rend la phrase restrictive (comme dans les exemples en (73) et en (72c)).

- | | | |
|------|--|----------------------------|
| (73) | Een hond houdt van rennen.
'Un chien aime courir' | Générique (default) |
| | Een hond <u>van mij</u> houdt van rennen.
'Un chien de moi aime courir' | Existentielle, restrictive |

Een zekere hond houdt van rennen.
 ‘Un certain chien aime courir’

Existentielle, restrictive

Parce que l’opérateur générique n’est plus nécessaire, le problème de Farkas et de Swart (2007) de la pseudo-généricité que nous avons décrit dans la section précédente, est aussi résolu, sans changer la DRS (ce qui causait des problèmes en plus). A partir du fait qu’une phrase impose une nuance générique en soi, on voit un paradigme pour les formes néerlandaises et françaises dans l’exemple en (74).

En néerlandais, le pluriel nu et *een* ‘un’ obtiennent une lecture générique par défaut. En français, le paradigme se compose différemment : l’indéfini singulier et le défini pluriel obtiennent une préférence pour une lecture générique. Cette distinction est illustrée en (74).

(74)	Des	Le
	GEN {	GEN {
	Een	Un
	∅	Les
	De _{PL}	Des

Nous savons que les formes indéfinies sont non-restrictives. Nous pouvons aussi dire que les formes définies au pluriel conduisent à des référents maximaux ($de_{PL} N \rightarrow al\ de_{PL} N \rightarrow alle_{PL} N$ en néerlandais). Ce qui est frappant, c’est qu’en néerlandais, il n’existe pas de différence entre les formes du pluriel et les singuliers définis. En français, il existe cette différence (*le, les*) et on sait donc déjà au début de la phrase quelle lecture est la plus évidente. En outre, la forme indéfinie au pluriel du français est en fait une forme partitive (*de+les*). Dans la section suivante nous allons proposer une analyse OT bi-directionnelle pour expliquer les différences entre le français et le néerlandais.

3.5 LA (RE)-ANALYSE DES FORMES ET INTERPRETATIONS

Nous pouvons conclure qu’il existe certains facteurs dans la phrase qui influencent la lecture. Ces facteurs contextuels peuvent être convertis en des contraintes, de sorte qu’elles peuvent produire le candidat optimal de paires forme-sens dans une analyse OT. Ces contraintes sont entre autres :

(75)

- a. Don't Overlook Anaphoric Possibilities (DOAP). (Hendriks et de Hoop, 2001)
- b. Construction existentielle : il faut qu'une phrase ait une construction existentielle.
- c. Prédicat épisodique/stage-level : il faut qu'une phrase ait un prédicat épisodique/s-level.
- d. Pertinence pragmatique (Galmiche, 1986) / Hypothèse de localisation (Dobrovie-Sorin, 1997)

La première contrainte assure que, s'il existe une possibilité anaphorique à laquelle le SN-sujet réfère, elle peut influencer la forme et le sens. S'il existe un antécédent potentiel, elle peut changer la lecture de la phrase (restrictive, donc non-générique). La deuxième contrainte est satisfaite si dans la phrase une construction existentielle se trouve, ce qui assure la lecture existentielle. Dans une phrase existentielle le sujet obtient une lecture existentielle (non-générique). Le sujet d'un prédicat épisodique/stage-level est non-générique (comme décrit dans la section 2.2). La contrainte de l'hypothèse de localisation est active si la phrase a un modificateur locatif, ce qui impose une interprétation existentielle de la phrase. La contrainte de la pertinence pragmatique est active si des caractéristiques accidentelles ont été accordées aux SN en *des* et si la phrase obtient une lecture partitive, malgré le fait qu'il n'y a pas de modificateur locatif dans la phrase. Ces deux dernières contraintes ont également été discutées dans la section 2.2

Si nous regardons cependant l'article, qui se place au début de la phrase chez les SN-sujets et qui est donc interprété le premier, il existe un certain nombre d'autres contraintes qui jouent un rôle. En utilisant une analyse OT, nous montrons quelles contraintes et dans quel ordre elles doivent être rangées de sorte que la paire forme-sens correcte soit le candidat optimal.

Tout d'abord, nous ferons quelques suppositions :

1. *Les* (français) est un défini pluriel ; *de* (néerlandais) est défini, mais n'est pas spécifié pour le nombre.
2. Générique est maximal, parce qu'il s'applique aux tous les membres de l'ensemble ; non-restrictif n'est pas maximal, parce qu'il ne doit pas s'agir de tous les membres de l'ensemble ; restrictif peut être maximal.
3. L'article défini porte une restriction en soi (l'opérateur iota) et obtient donc une lecture restrictive.

4. *Des* (français) est un partitif.
5. Les contraintes contextuelles des exemples (75a-d) prévalent contre les contraintes qui s'appliquent à l'article, et la lecture de l'article peut donc changer par le contexte plus tard.

Dans (3), nous supposons qu'une forme défini indique une restriction. Si une forme définie n'est pas utilisée, tous les éléments de l'ensemble peuvent être entendus. La définité limite cette possibilité, parce qu'il s'agit d'une entité désignée.

(76)

- a. enkele honden
'quelques chiens'
- b. drie honden
'trois chiens'
- c. de drie honden
'les trois chiens'
- d. beide honden
'les deux chiens'
- e. alle = al de honden
'tous les chiens'

Pour l'analyse, nous utilisons les contraintes :

DEF.PL→MAX = Si la forme est définie au pluriel, il faut qu'elle soit maximale.

DEF→I = Si la forme est définie, il faut qu'elle soit restrictive.

GEN = Le sens doit être générique.

PART→NON-MAX = Si la forme indique un partitif, il faut qu'elle soit non-maximale.

Nous avons adapté la contrainte MAXMAX, définie par Farkas et de Swart (2007) comme si la maximalité de l'entrée doit être revue dans la forme (MAX→DEF) à DEF.PL→MAX, pour qu'elle se prête mieux à notre analyse. S'il n'y a pas de défini dans la phrase, il ne faut pas qu'un référent maximal soit entendu, malgré la pluralité, comme nous pouvons voir en (76a) et (76b). Dans ces formes, le nom n'est pas rendu défini, mais de différents opérateurs en quantifient et grâce à la nature de ces quantificateurs, l'ensemble n'est pas indiqué maximalement. Si nous ajoutons cependant un déterminateur défini, l'ensemble est indiqué en

maximalité (comme dans les exemples en (76c-e)). Dans ces formes, nous voyons aussi réapparaître *de* (voir les parties soulignées). Pour cette raison, nous utilisons la contrainte DEF.PL→MAX.

La contrainte GEN est en bas de la hiérarchie parce qu'elle fournit la valeur défaut. Une expression est en principe générique, donc si les autres contraintes ne sont pas actives, le sens générique est préféré. Si la forme contient un partitif, une partie de l'ensemble est dénotée et le référent ne peut donc pas être maximal. La contrainte PART→NON-MAX veut dire que les partitifs ne sont pas génériques ou maximaux³.

Tout d'abord, nous montrons comment les contraintes fonctionnent au singulier, parce que, comme nous avons déjà vu, que cette situation est identique en néerlandais et en français. Dans le tableau (3), nous montrons l'analyse OT du néerlandais.






Article	DEF.PL→MAX	DEF→1	GEN
 <een, générique>			
 <een, non-générique, non-restrictif>			*
<een, non-générique, restrictif>			*
<de, générique>		*	
<de, non-générique, non-restrictif>		*	*
 <de, non-générique, restrictif>			*

Tableau 3. Analyse OT du singulier en néerlandais.

La première paire est la seule qui ne viole aucune contrainte, donc elle est optimale bi-directionnellement. Cela veut dire également que la quatrième paire est bloquée parce qu'elle a le même sens mais une autre forme, mais la deuxième et la troisième paire ne sont pas bloquées parce qu'il n'existe que deux formes pour trois sens. Si nous regardons avec quel sens *de* peut être combiné de façon optimale, c'est le sens restrictif, donc la dernière paire est super-optimale aussi (Blutner, de Hoop & Hendriks, 2006). Il ne reste qu'un seul sens, 'non-restrictif'. Il ne reste pas de forme, mais si nous comparons les formes *een* et *de*, *een* est optimal (uni-directionnellement) pour le sens non-générique non-restrictif. Il en vaut de même pour le singulier en français (comme illustré par le tableau en (4)).

Article	DEF.PL→MAX	DEF→1	GEN
 <un(e), générique>			
 <un(e), non-générique, non-restrictif>			*
<un(e), non-générique, restrictif>			*

³ L'article *Partitivity* (de Hoop, 2003) explique qu'en néerlandais, une construction partitive (*van die*) peut encore obtenir une lecture existentielle ou générique, mais que cela dépend d'autres facteurs.

	<le/la, générique>		*	
	<le/la, non-générique, non-restrictif>		*	*
☝	<le/la, non-générique, restrictif>			*

Tableau 4. Analyse OT du singulier en français.

Si nous regardons les pluriels, nous retrouvons une différence plus grande. Les articles ne sont pas spécifiés pour pluriel en néerlandais, donc cela ne fait pas de différence. En néerlandais, la contrainte ‘DEF.PL→MAX’ ne joue donc aucun rôle, contrairement au français. En néerlandais et en anglais, on ne sait pas si un SN est au pluriel jusqu’au moment où on arrive au nom, mais en français, on le sait déjà chez l’article. En français, on ne le voit pas seulement chez l’article défini, mais aussi chez l’article indéfini. Pour cette raison, l’article défini pluriel et indéfini pluriel sont en compétition en français. Il faut donc une autre contrainte pour exclure une lecture générique de *des* en français. Dans le tableau en (5), nous avons présenté les paires forme-sens au pluriel en français.

Article	PART→NON-MAX	DEF.PL→MAX	DEF→I	GEN
<des, générique>	*			
☝ <des, non-générique, non-restrictif>				*
<des, non-générique, restrictif>				*
☝ <les, générique >			*	
<les, non-générique, non-restrictif>		*	*	*
☞ <les, non-générique, restrictif>				*

Tableau 5. Analyse OT du pluriel en français.

Parce que le pluriel en soi (‘honden’) n’est pas une forme qui exprime la maximalité, et un article défini en soi (‘de man’, ‘de mannen’) non plus – mais un article défini pluriel le fait, la contrainte PART→NON-MAX est nécessaire pour ‘des’. Pour la lecture générique, l’article défini *les* sera le meilleur choix parce que *des* viole PART→NON-MAX, donc la quatrième paire est super-optimale. De cette façon, la première paire est bloquée, mais pas la cinquième et sixième paire parce qu’il n’existe que deux formes pour trois sens. Si nous tâchons de cerner quel sens peut être combiné de façon optimale avec *des*, il ne peut qu’être déterminé bi-directionnellement en regardant la compétition entre le sens restrictif et non-restrictif de *les*. Cette compétition est gagnée par la lecture restrictive et cela veut dire que le meilleur sens de *des* est le sens non-restrictif. La deuxième paire est donc bi-directionnellement optimale et la dernière paire (uni-directionnellement) optimale.

Proprement dit, le sens non-générique restrictif est mieux que la lecture générique pour la forme *les*. La lecture générique ne peut qu’être (bi-directionnellement) optimale que s’il n’existe pas d’antécédent potentiel. Cela est due à la contrainte DOAP (voir le début de cette

section). S'il existait un antécédent potentiel, *les* serait restrictif. Cette contrainte est cependant hors de la portée du tableau 5, qui ne concerne que la forme d'article. Il faut tenir compte du fait que les contraintes contextuelles prévalent encore dans le choix définitif.

4. CONCLUSION

Ce mémoire a été consacré à l'analyse de généricité qui décrit quelle paire forme-sens est la meilleure selon les contraintes dans une analyse OT bi-directionnelle. L'idée générale de ce mémoire est que les phrases sont interprétées ayant un sens générique initialement jusqu'au moment où un élément est ajouté qui cause la phrase d'être entendue différemment (limitée) et d'obtenir une autre lecture. Notre analyse peut expliquer les choix des articles sans l'opérateur générique.

Les langues diffèrent en ce qui concerne l'article utilisé pour évoquer de différentes lectures. La forme française *des* ne peut pas être analysée de la même manière que le pluriel néerlandais et anglais parce qu'elle est un partitif qui n'est pas maximal. En français la pluralité est visible dans l'article, mais en néerlandais et en anglais cela n'est pas le cas ; la pluralité n'est connue que jusqu'au moment où on arrive au nom. Dans notre analyse, la forme n'est pas dans l'entrée comme pluriel en anglais et néerlandais, parce que l'analyse ne concerne que l'article. Les contraintes contextuelles de la phrase peuvent influencer la lecture et peuvent prévaloir contre les contraintes dans nos tableaux, mais il n'est clair qu'il s'agit d'un référent pluriel à ce moment qu'en français.

Dans notre analyse, un article défini doit être restrictif et maximal et les définis pluriels doivent être maximaux. A l'aide de quatre contraintes (PART→NON-MAX, DEF.PL→MAX, DEF→1 et GEN) nous avons expliqué comment les systèmes d'article du français et du néerlandais diffèrent.

5. BIBLIOGRAPHIE

- Beyssade, C., 2005. « Les définis génériques en français: noms d'espèces ou ensembles maximaux », dans Carmen Dobrovie-Sorin, *Généricité et noms nus*, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 33-63.
- Blutner, R., de Hoop, H., et Hendriks, P., 2006. *Optimal Communication*. CLSI, Stanford.
- Bosveld-de Smet, L., 1998. *On Mass and Plural Quantification - The Case of French des/du-NPs*, dans Groningen Dissertations in Linguistics 22. Groningen : University Press.
- Carlson, G., 1977. *Reference to Kinds in English*. New York : Garland
- Corblin, F., 1989. «Spécifique-générique : un modèle pour les indéfinis», dans *Modèles Linguistiques XI*: 11–35.
- De Hoop, H., 1997. *A semantic reanalysis of the partitive constraint*, dans *Lingua*, 103, pp. 151-174.
- De Hoop, H., 2003. *Partitivity*, dans L. Cheng & R. Sybesma (Eds.), *The Second Glot International State-of-the-Article Book* (pp. 179-212). Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- de Swart, H., Zwarts, J., 2006. *Less Form, More Meaning: Why Bare Nominals are Special*. ms, Utrecht/Nias/Nijmegen.
- Diesing, M., 1992. *Indefinites*. Cambridge, MIT Press.
- Dobrovie-Sorin, C., 1997. *Types of Predicates and the Representation of Existential Readings*, SALT7, Cornell University Press
- Farkas, D., 2002. *Specificity distinctions*, dans *Journal of Semantics* 19, pp. 1–31.
- Farkas, D.F., de Swart, H., 2007. *Article choice in plural generics*, dans *Lingua* 117, pp. 1657-1676.
- Galmiche, M., 1986. « Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence », dans J. David et G. Kleiber (éds.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Paris : Klincksieck.
- Heim, I., 1982. *The Semantics of Definite and Indefinite Noun Phrases*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst
- Hendriks, P. et de Hoop, H., 2001. *Optimality Theoretic Semantics*, dans *Linguistics and Philosophy*, 1, pp. 1-32.

- Heyd, S., 2003. « L'interprétation des syntagmes nominaux en des et de en position sujet et objet -Genericité, habitualité et incorporation sémantique », PhD thèse, Université Marc Bloch (Strasbourg).
- Kiss, K., 1995. *Generic and Existential plural nouns and the Classification of Predicates*. Rap. Tech., Université de Budapest.
- Kleiber, G. et H. Lazzaro, 1987. « Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? ou les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres ». dans *Rencontre(s) avec la généricité*, pp. 73–111. Paris: Klincksieck.
- Krifka, M., F.J. Pelletier, G.N. Carlson, A. ter Meulen, G. Link, et G. Chierchia, 1995. *Genericity : an Introduction*, dans *The Generic Book*, pp. 1–124. The University of Chicago Press.
- Lewis, D., 1975. *Adverbs of Quantification*, dans E.L. Keenan (éd.), *Formal Semantics of Natural Language*, pp. 3–15. London : Cambridge University Press.
- Milsark, G., 1977. *Toward an Explanation of certain Peculiarities in the Existential Construction in English*, dans *Linguistic Analysis* 3, pp. 1–30
- Quine, W.V.O., 1956. *Quantifiers and Propositional Attitudes*, dans *Journal of Philosophy* 53, pp. 157-187.